

LÉGENDE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRALITÉS

ESPACES LIBRES

- Espace majoritairement minéral
- Espace majoritairement végétal
- Espace majoritairement végétal sur dalle
- Végétation, arbre isolé à planter
- Arbres à planter : Aligement / Bosquet
- Végétation à sauvegarder

BÂTI

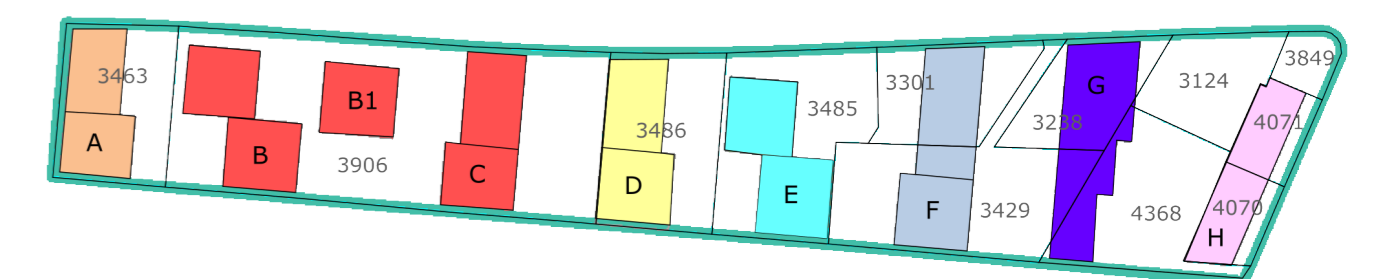
- Implantation
- Aire d'implantation
- Angle construit
- Passage

ACCÈS ET STATIONNEMENT

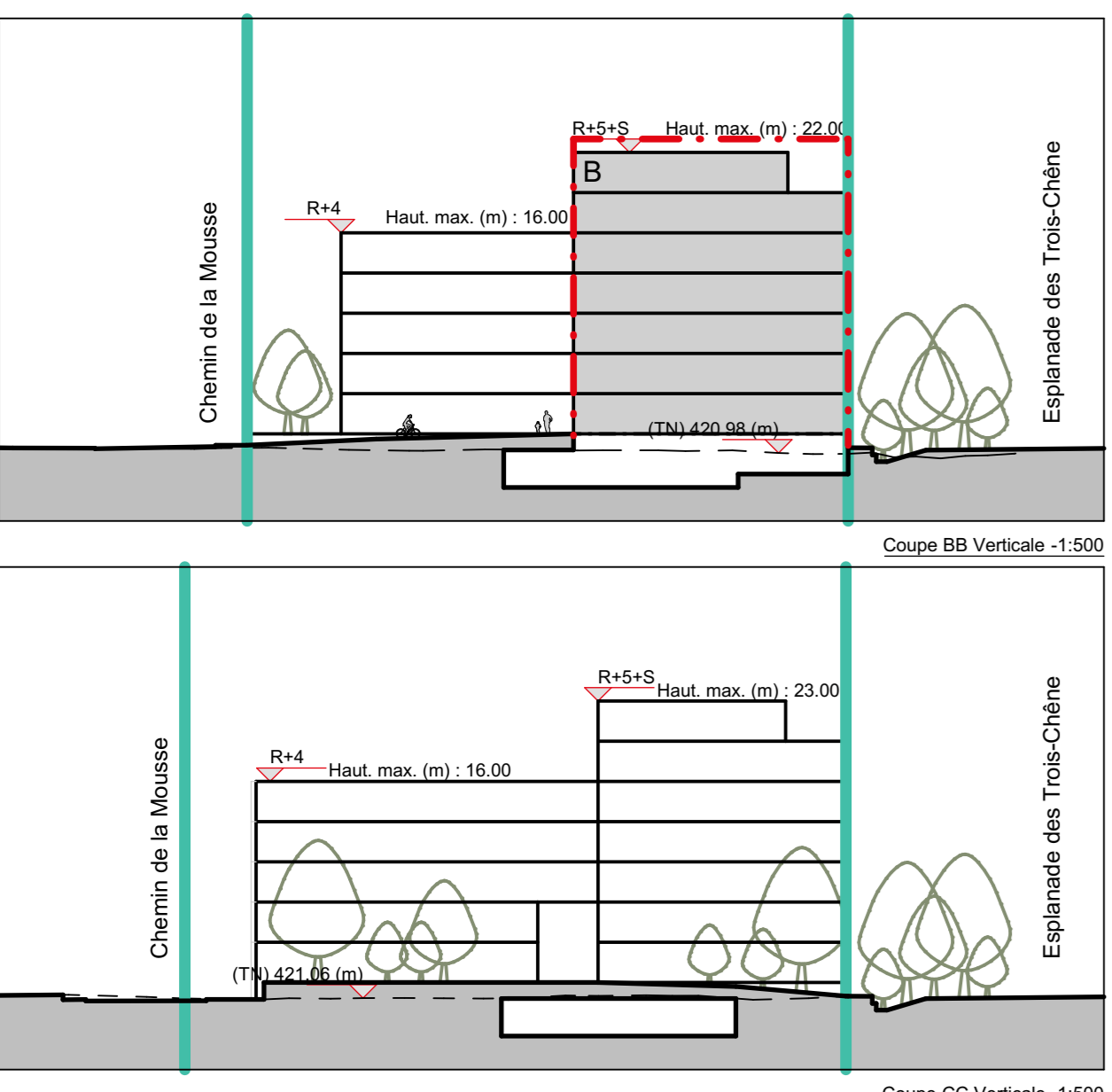
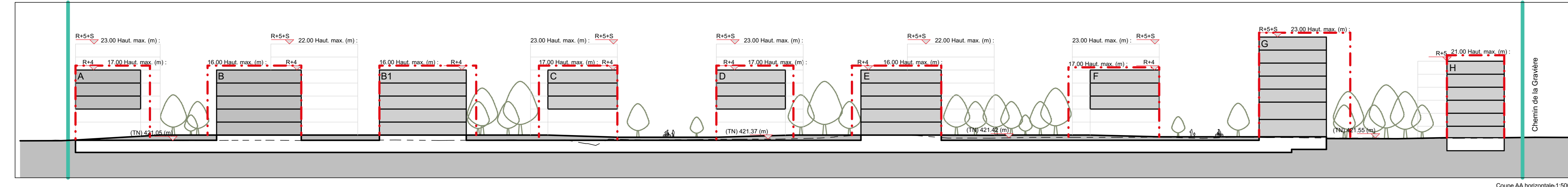
- Accès aux immeubles
- Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain
- Accès au garage souterrain
- Secteur d'accès au garage souterrain
- Aire d'implantation des places de stationnement vélos

ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT (art. 3 et 3 bis à LSGD)

- Voie de communication / Accès



Parcelle N°	Surface cadastrale	Surface constructible	BSP	BSP existante	BSP à réaliser	Localisation des droits à bâtir														
						A	B	B1	C	D	E	F	G	H						
1724	869 m ²	869 m ²	1738 m ²		1738 m ²															
1726	917 m ²	917 m ²	1834 m ²		1834 m ²															
1781	1940 m ²	1940 m ²	2090 m ²		2090 m ²															
1723	2080 m ²	2080 m ²	4716 m ²		4716 m ²															
1743	1742 m ²	1742 m ²	2684 m ²		2684 m ²															
1745	1741 m ²	1741 m ²	2922 m ²		2922 m ²															
1746	1743 m ²	1743 m ²	3706 m ²		3706 m ²															
1744	255 m ²	255 m ²	510 m ²		510 m ²															
1706	9765 m ²	9765 m ²	10730 m ²		10730 m ²															
4770	483 m ²	483 m ²	966 m ²		966 m ²															
4771	433 m ²	433 m ²	866 m ²		866 m ²															
4768	1745 m ²	1745 m ²	2990 m ²		2990 m ²															
TOTAL	17736 m ²	17736 m ²	35472 m ²		35472 m ²															



LÉGENDE DU PLAN D'ÉQUIPEMENT, DES CONTRAINTES ET DES DOMANIALITÉS GÉNÉRALITÉS

ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT (art. 3 et 3 bis à LSGD)

ESPACES LIBRES

- Arbre pouvant être abattu

BÂTI

- Aire d'implantation
- Bâtiment à démolir

ACCÈS ET STATIONNEMENT

- Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain
- Accès au garage souterrain
- Secteur d'accès au garage souterrain
- Accès véhicules d'intervention

ENVIRONNEMENT

- Limite degré de sensibilité au bruit
- Réservation pour un système de gestion des eaux pluviales
- Mesures de protection OPB

VOIE DE COMMUNICATION / ACCÈS

- Voie de communication / Accès

ALIGNEMENT L/Routes

- Alignement L/Routes

Eaux mélangées existantes Collecteurs: secondaire

- Eaux mélangées existantes Collecteurs: secondaire

Eaux pluviales existantes Collecteurs: secondaire

- Eaux pluviales existantes Collecteurs: secondaire

Eaux pluviales projetées Collecteurs: secondaire

- Eaux pluviales projetées Collecteurs: secondaire

Eaux usées existantes Collecteurs: secondaire

- Eaux usées existantes Collecteurs: secondaire

Eaux usées projetées

- Eaux usées projetées

Eau potable existante

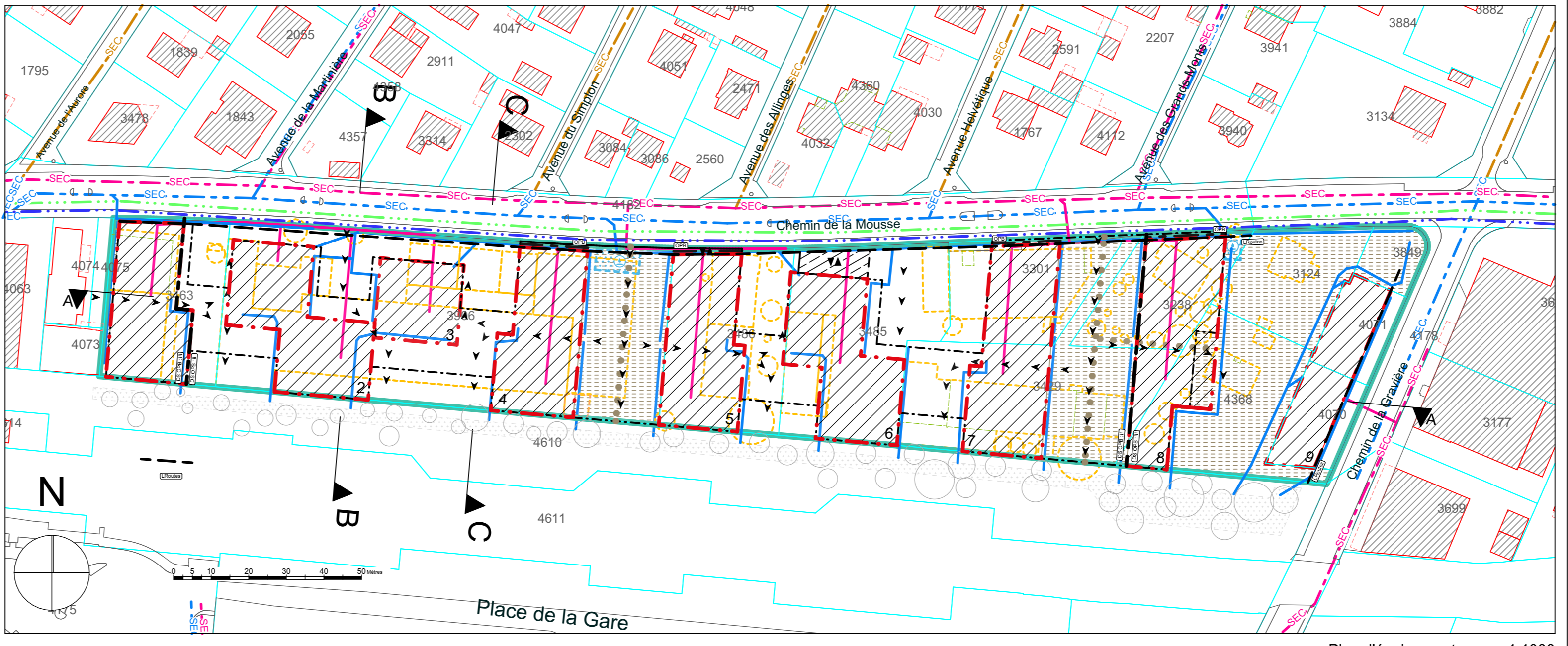
- Eau potable existante

Électricité existante

- Électricité existante

FONCIER

- Servitude de passage public à pied et/ou à vélo
- Servitude à usage public



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Office de l'urbanisme Direction du développement urbain

Chêne-Bourg

Plan localisé de quartier

Chemin de la Mousse

Le PLQ comporte :

- Un règlement de quartier;
- Un concept énergétique territorial (CET);
- Un schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux (SDGEE).

Ce PLQ est accompagné d'une notice d'impact sur l'environnement (NIE).

Ce plan vaut plan d'alignement au sens de l'art. 11 LRoutes (RSG L 1 10).

Feuille(s) cadastrale(s) N° : 18.19
Parcelle(s) N° : 3124, 3238, 3301, 3429, 3463, 3485, 3486, 3849, 3906, 4070, 4071, 4368

Plan N° : **30016** Indice : Adopté par le Conseil d'Etat le : 21.12.2022

Echelle(s) : 1:500, 1:1000

Date : 04.07.2019 Répondant OU : MB Dessin : TM
Date d'extraction du fond de plan : 27.05.2019
Modèle : Version 03-2019

Modifications

Objets	Date	Dessin
Préparation plan ET	18.12.2019	MB
Préparation plan ET2	20.11.2020	MB
Modifications suite ET2	30.06.2021	MB
Préparation EP	01.11.2021	MB
Modification suite EP et préavis du CM	30.05.2022	MB
Préparation pour adoption	08.11.2022	MB

Code aménagement (commune/quartier) 512
Code GIREC Secteur/sous-secteur statistique 13-000-40
Code alphabétique CBG
CDU 711.5